



## **ROUEN FISAC CENTRE VILLE**

# **PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS**

(Pour le Conseil Municipal du 2 juillet 2010)

## **ACTION 1 : REQUALIFICATION DU PLATEAU PIETONNIER**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen**

### Objectifs :

- Uniformiser l'espace piétonnier du centre ville
- Améliorer la qualité du plateau piétonnier actuel pour rendre les axes marchands plus agréables et capter les flux piétonniers
- Accroître les liaisons marchandes en centre ville Est-Ouest et Nord /Sud
- Aménager les trottoirs et la chaussée pour sécuriser les piétons
- Décliner et harmoniser le mobilier urbain en cohérence avec la charte des Espaces Publics
- Rendre le secteur piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite

### **INVESTISSEMENT**

#### Principes d'actions :

- Requalifier les axes piétonniers existants par l'aménagement de rues plateau (sans dénivelé entre les trottoirs et la chaussée, traitement en asphalte avec caniveau central) en cohérence avec les grands projets urbains et le plan patrimoine
- Moderniser et uniformiser le mobilier urbain (bancs, poubelles, jardinières) en lien avec la charte des Espaces Publics

#### Rues requalifiées:

Rive droite : Rue aux Juifs, Saint Lô, Allée Eugène Boudin, rue des Carmes, rue Saint Nicolas, rue Croix de Fer.

Rive gauche : rue Saint Sever – place des Emmurées

#### Montant prévisionnel des opérations :

	TTC	HT
Rue aux Juifs	820 000	685 618
Rue Saint Lô	885 000	739 966
Allée E.Boudin	525 000	438 963
Rue des Carmes (entre la place des Carmes et la rue aux Juifs)	290 000	242 474
Rue Saint Nicolas (entre la rue Carmes et la rue Croix de Fer)	220 000	183 946
rue Croix de Fer (entre la place des Carmes et la rue Saint Nicolas)	200 000	167 224
<b>Total rive droite</b>	<b>2 940 000</b>	<b>2 458 191</b>

Rue Saint Sever (entre la place des Emmurées et l'Allée Marcel Dupré)	290 000	242 474
Allée Marcel Dupré	360 000	301 003
Hâlette place des Emmurées	560 000	468 227
<b>Total rive gauche</b>	<b>1 210 000</b>	<b>1 011 704</b>

<b>Total sur les deux rives</b>	<b>4 150 000</b>	<b>3 469 895</b>
---------------------------------	------------------	------------------

#### Rappel :

Les taux en vigueur pour le FISAC sont les suivants :

Le poste VRD : 30 % en investissement jusqu'à 800 000€ HT par tranche au delà des 800 000€ HT financement à hauteur de 10 %

Les espaces verts et mobilier urbains ne sont pas éligibles

**Répartition des coûts des travaux par tranche opérationnelle :**

Tranche 1	Montant TTC	Montant HT	Total HT Tranche 1
Rue Eugène Boudin (entre Juifs et Saint Lô carrefour compris)	525 000€	438 963€	1 124 581€
Rue aux Juifs	820 000€	685 618€	

Tranche 2	Montant TTC	Montant HT	Total HT Tranche 2
Rue Saint Lô	885 000€	739 966€	982 441€
Rue des Carmes (entre la place des Carmes et la rue aux Juifs)	290 000€	242 475€	

Tranche 3	Montant TTC	Montant HT	Total HT Tranche 3
Rue Saint Sever (entre la place des Emmurées et l'Allée Marcel Dupré)	290 000€	242 474€	1 362 874€
Allée Marcel Dupré	360 000€	301 003€	
Hâlette Emmurées	560 000€	468 227€	
Rue Saint Nicolas (entre la rue Carmes et la rue Croix de Fer)	220 000€	183 946€	
Croix de Fer (entre la place des Carmes et la rue Saint Nicolas)	200 000€	167 224€	

## **ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen**

### Objectifs :

- Mettre en place une signalétique différentielle adaptée aux piétons et aux voitures
  - Améliorer et faciliter les déplacements
  - Indiquer les lieux touristiques et patrimoniaux et identifier l'Office de Tourisme de Rouen Vallée de Seine
  - Valoriser les entrées de ville
  - Valoriser l'attractivité des parkings, l'offre commerciale, centres commerciaux de proximité (quartiers)
  - Valoriser les cheminements touristiques et patrimoniaux
- Valoriser l'identité des quartiers commerçants (ex: quartier de l'art et de la création)

### **FONCTIONNEMENT**

#### Principes d'actions:

=> Réaliser une étude sur la signalétique afin de mettre en place une signalétique cohérente et harmonisée selon la typologie suivante:

- Signalétique directionnelle (accès au centre ville, parkings)
- Signalétique de jalonnement (cheminements, touristiques, commerciaux, patrimoniaux)
- Signalétique d'orientation (plan de type « Bristol », signalétique d'informations) comprenant des informations touristiques, patrimoniales, commerciales, hôtelières, parkings, transports en commun, cy'clic etc..

### **INVESTISSEMENT**

- Mise en place de la signalétique

#### Calendrier d'actions :

- Élaborer un cahier des charges pour le lancement de l'étude (fin 2010)
- Mise en place de la signalétique (2011-2012)

#### Contraintes :

Mettre en place une signalétique lisible cohérente et harmonisée à destination d'un public large (touristes, clients, acteurs économiques, habitants)

Mettre en place une signalétique fédératrice et non spécifique

Mettre en place une signalétique cohérente répondant aux logiques de cheminements touristiques et patrimoniaux d'accès aux commerces et parkings du centre ville

Mettre en cohérence avec le « plan patrimoine » et le programme de restauration des monuments historiques ainsi qu'avec la Charte des Espaces Publics de la Ville.

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC :

<b>Fonctionnement</b>	Montant HT
Etude signalétique	<b>40 000 €</b>
<b>Investissement</b>	Montant HT
Réalisation stratégie signalétique	<b>800 000 €</b>

## **ACTION 3 : ACCESSIBILITE AUX COMMERCES**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen et Chambre de Commerce et d'industrie de Rouen**

Objectif : Favoriser l'accessibilité aux commerces et au centre ville

### **INVESTISSEMENT**

Pistes d'actions et de réflexion :

#### **Sur le stationnement et la politique de circulation**

- Améliorer l'offre de stationnement
- Reprise en gestion publique de certains parkings souterrains
- Valoriser les modes de déplacement doux (transports en commun, vélo, circulation piétonne)

=> Mener des actions pour optimiser le stationnement suite aux préconisations de l'étude « stationnement et déplacements induits » lancée par la Direction des Espaces Publics et Naturels (réalisation de l'étude au 1<sup>er</sup> semestre 2010).

### **FONCTIONNEMENT**

#### **1) Etude**

- **Entamer une réflexion sur l'offre de livraisons en centre ville et services à la clientèle**

=> Dans le cadre du projet de CDU porté par la CREA, mener une étude complémentaire à la démarche dans la mesure où cette dernière n'étudie pas les services de proximité à proposer aux commerçants et à leur clientèle par le biais d'enquêtes auprès des commerçants afin de recueillir leurs avis sur les services proposés par le CDU (bureau de Ville) et de les informer de la démarche en cours.

#### **Objectifs et description de l'action**

L'étude préalable prévue doit permettre :

- de préciser les missions qui pourraient être confiées à un bureau de ville, implanté dans un lieu à déterminer mais qui devra être à proximité des commerces et se situer sur un axe passant afin d'éviter aux usagers de faire un détour ;
- de valider la faisabilité et l'utilité de proposer dans le bureau de ville, de nouveaux services, détaillés ci-après destinés aux transporteurs, aux commerçants et aux consommateurs du centre-ville.

#### **2) Communication**

- Créer un guide de l'accessibilité au centre ville (déplacement voitures, vélos, transports en commun, Cyclic, etc.)
- Lancer une campagne de communication sur l'accessibilité

### **Action3 : Budget et financement**

- **Stationnement : réalisation d'actions résultant de l'étude DEPN - Ville de Rouen**

Actions suite aux préconisations de l'étude DEPN	800 000 €
--	-----------

- **Etude de faisabilité (1<sup>ère</sup> phase FISAC Rouen - CCIR)**

<b>Action</b>	<b>Coût</b>
Etude préalable : <ul style="list-style-type: none"><li>- Enquête auprès des commerçants et des unions commerciales (250 questionnaires),</li><li>- Analyse</li><li>- Rédactions des préconisations.</li></ul>	22 000 €

- **Communication sur l'accessibilité (Ville de Rouen)\***

Guide accessibilité (dépliant 8 pages)	5 568 €
Flyers	930 €
<b>Total</b>	<b>6 498 €</b>

\* la communication sur l'accessibilité sera déterminée en lien avec la campagne de communication sur l'attractivité (cf. action 6) et conjointement avec les commerçants.

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC

<b>Fonctionnement</b>	Montant HT
Etude offre de livraison*	<b>22 000</b>
Communication accessibilité	<b>6 498</b>
<b>Investissement</b>	Montant HT
Réalisation stratégie Accessibilité	<b>800 000</b>

**\* Cette action sera notamment co-financée à hauteur de 11 000 € par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen.**

## **ACTION 4 : AIDE A LA RENOVATION DE VITRINES COMMERCIALES**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen**

### Objectifs :

- Qualifier et favoriser la rénovation des vitrines et devantures commerciales (hors aménagements intérieurs)
- Améliorer l'esthétique et la commercialité du quartier
- Moderniser la devanture des commerces
- Renforcer la synergie entre commerçants d'un même quartier
- Réaliser un diagnostic afin d'établir un bilan rapide du pilotage de l'entreprise

### **INVESTISSEMENT**

#### Principes d'actions :

- Organiser un comité de pilotage d'attribution de subventions composé de la DRCA, CCIR, CMA, Ville pour l'instruction des dossiers
- Etablir un cahier des charges sur l'aide (montant, éligibilité, conditions d'attribution, contribution et participation du commerçant)
- Inaugurer les vitrines rénovées ayant bénéficié du dispositif
- Inciter les commerçants à être adhérent à la Fédération du commerce et suivre les formations proposées par les partenaires consulaires (CCIR et CM76)

**Un gage de sécurité est nécessaire pour l'utilisation des fonds publics ; dans le cas où l'entreprise n'aurait pas une santé financière favorable, des actions spécifiques seront mises en place avant d'octroyer la subvention pour la rénovation de vitrine (actions portées par les chambres consulaires : analyse financière, formations, pré-diagnostic, diagnostics, conseils, aides etc...)**

Conditions (non exhaustives) : Avoir une activité économique saine et une activité éligible au FISAC

Etre dans le périmètre géographique défini pour l'aide à la rénovation de vitrines

Avoir un chiffre d'affaires de moins de 1 000 000 €

Ne pas réaliser les travaux de rénovation au préalable (demande de subvention non rétroactive)

30% maximum de subvention (15% Etat / 15 % Ville de Rouen) plafonnée à 10 000 € (soit une dépense subventionnable maximum de 33 334€) avec minimum de 450€ soit une dépense minimum d'investissement de 1500€ HT.

Prévision : environ 66 dossiers par an avec une moyenne de 2 400 € de subvention par dossier et un budget annuel de 160 000 € par an soit 480 000€ pour les 3 tranches (sur 3 ans)

### **FONCTIONNEMENT**

#### Principe d'action :

- Créer une plaquette mode d'emploi sur les rénovations de vitrines commerciales afin de faire découvrir le dispositif d'Aide aux commerçants et artisans (explications et mode d'emploi pour déposer et bénéficier d'une subvention). Cette plaquette sera réalisée en collaboration avec les chambres consulaires.

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC

<b>Fonctionnement</b>	Montant HT
Dépliant vitrines	<b>2 490 €</b>
<b>Investissement</b>	Montant HT
Aide rénovation de vitrines	<b>480 000 €</b>

## **ACTION 5 : ANIMATIONS COMMERCIALES**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen**

### Objectifs :

- Proposer une politique d'animations commerciales pour créer une dynamique et favoriser l'attractivité du centre ville (Métiers d'Art, actions de promotion etc.)
- Développer l'implication des commerçants dans le montage et l'organisation d'événementiels pour créer une dynamique commerciale pérenne
- Intégrer la politique d'animations commerciales dans le principe de la saisonnalité des manifestations portées par la Ville (jumelage des manifestations sur une seule période) afin de développer la fréquentation du public chaland en centre ville :
  - Printemps : Mai/juin : **Printemps de Rouen** (Marché de la création, fêtes Jeanne d'Arc, J'entends des voix etc)
  - Été : Juillet/août : **Rouen Sur Mer** (Terrasses du Jeudi, Plage, Braderie)
  - Automne : Septembre/Octobre/Novembre : (Fête du Ventre, Prix de l'Accueil, animations culturelles, sportives, patrimoniales, semaine du développement durable)
  - Hiver : Décembre : **Rouen Givrée** (marché de Noël, animations d'hiver)

## **FONCTIONNEMENT**

### Principes d'actions:

- Impliquer les commerçants sur un plan opérationnel et financier dans une grande opération d'envergure régionale à définir avec les commerçants (type Grande Braderie, foire à tout, événement dans le cadre de l'ouverture de Rouen sur Mer)
- Créer une nocturne autour d'un événement commercial
- Etudier l'évolution possible des horaires d'ouverture des commerces de centre ville en période d'animations

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant HT</b>
Total action 5	<b>A définir en lien notamment avec la future association des commerçants</b>



## **ACTION 6 : ATTRACTIVITE COMMERCIALE**

**Maitre d'ouvrage : Ville de Rouen**

- Faire du cœur de ville un pôle d'excellence commerciale attractif
- Relayer le développement commercial de Rouen auprès des acteurs économiques
- Valoriser le potentiel commercial de Rouen, la promotion de la Ville, l'environnement et les grands projets au niveau national (attirer de nouvelles enseignes)
- Donner une véritable identité et une visibilité pour la ville et ses commerces
- Rendre lisible les démarches, les services municipaux référents et la démarche qualité de la ville en matière de commerce

### **FONCTIONNEMENT**

#### Principes d'actions

- Revoir la lettre d'information aux commerçants et artisans
- Créer un portail internet
- Créer une campagne d'attractivité commerciale
- Créer un guide du commerce

#### Détail du Budget des opérations de communication

<b>Fonctionnement</b>	Montant HT
Lettre d'information	21 237
Site Internet	15 886
Campagne attractivité	64 418
Guide commerce	5 000
Total	<b>106 541</b>

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC :

<b>Fonctionnement</b>	Montant HT	Ville de Rouen	Etat 50%	Commerçants
Total action 6	<b>106 541</b>	<b>A définir notamment en lien avec la future association de commerçants</b>		

**Cette action sera notamment co-financée par la future association des commerçants et artisans de Rouen (participation financière à définir).**

## **ACTION 7 : SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen**

### Objectifs :

- Sensibiliser les acteurs économiques aux bonnes pratiques en matière de développement durable
- Modifier et adapter les systèmes de collecte et de pré collecte aux besoins et spécificités de la Ville

### **FONCTIONNEMENT**

#### Principes d'actions :

- Sensibiliser à la maîtrise de la consommation d'énergie (vitrines commerciales, enseignes, éclairage)
- Mutualiser les collectes de déchets
- Sensibiliser et impliquer les acteurs économiques sur le projet de collecte de déchets mis en place par l'Agglo
- Etudier la mise en place d'un label « éco-commerçant » visant à récompenser les commerçants les plus vertueux en terme de développement durable

#### Communication :

- Formaliser une charte de bonne conduite en matière de développement durable (devoirs du commerçant/citoyen)
- Campagne de communication spécifique sur le développement durable

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant HT</b>
Campagne de communication sur le développement durable	<b>A définir notamment en lien avec la future association des commerçants</b>

## **ACTION 8 : OBSERVATOIRE DU COMMERCE**

**Maître d'ouvrage : Chambre de Commerce et d'Industrie (en lien avec la Ville de Rouen)**

### **FONCTIONNEMENT**

#### Contexte :

Les membres du comité de pilotage FISAC Centre-ville souhaitent se doter d'un outil de connaissance de l'offre commerciale pour une gestion active du développement économique de la ville de Rouen. En effet, cet outil est indispensable pour l'ensemble des acteurs.

#### Objectifs :

- Avoir une connaissance fine de l'offre commerciale de la ville de Rouen (base de données géolocalisée des commerces de détail et services aux particuliers) ;
- Disposer d'un outil d'aide à la décision permettant, entre autres de :
  - Contribuer à la définition des actions relatives au développement commercial
  - Déterminer la mise en place éventuelle d'un périmètre de sauvegarde du commerce, de l'artisanat et des services dans le cadre du droit de préemption sur les fonds de commerces et baux commerciaux
- Faciliter l'implantation d'entreprises et le développement des activités existantes
- Etre accessible à l'ensemble des membres du comité de pilotage FISAC Centre-ville via un outil de diffusion cartographique web
- Constituer un outil d'évaluation du programme d'actions FISAC centre ville.

#### Description de l'action :

- Au lancement du FISAC centre ville, constituer une base de données géolocalisée de l'offre commerciale de la ville de Rouen et diffusion de l'information à l'aide d'un outil web cartographique aux différents membres du comité de pilotage FISAC Centre-ville :
  - Géolocalisation des cases commerciales,
  - Recensement des enseignes,
  - Segmentation par secteurs d'activité et activités détaillées,
  - Segmentation géographique (rue, iris, hypercentre),
  - Outil de requête (iris et/ou hypercentre et/ou rue et/ou enseigne et/ou code NAF et/ou secteur d'activité et/ou activité détaillée),
  - Recensement des locaux vacants.
- Au cours des 6 premiers mois du FISAC centre ville, recueillir et intégrer dans l'outil web cartographique certaines données économiques en possession des différents partenaires du comité de pilotage FISAC Centre-ville :
  - Comptage des flux piétonniers,
  - Fréquentation des transports en commun structurants (Métrobus, TEOR),
  - Fréquentation des lieux touristiques,
  - Fréquentation des différents parkings de la ville de Rouen (aériens et souterrains),
  - Liste des établissements assujettis aux droits de terrasse et aux droits de voirie,

➤ Mise à jour en continue des locaux vacants (sous réserve de l'adhésion du club des conseils en immobilier de la ville de Rouen).

- 6 à 12 mois après le lancement du FISAC centre ville, mettre en place une mise à jour semestrielle de l'offre commerciale (mise à jour effectuée par la CCI de Rouen).

- A la fin de la première tranche du FISAC centre ville, mettre en place une enquête qualitative des commerces de détail pour une connaissance fine de l'offre commerciale (enquêtes effectuées par la CCI de Rouen). Les informations économiques qualitatives recueillies (surface de vente, emploi, réseaux de distribution etc.) seront à définir ultérieurement avec les différents partenaires.

Budget de l'action (estimation en € H.T) sur la première tranche du FISAC Centre-ville :

1) <b>Mise à jour semestrielle de l'offre commerciale</b> (2fois par an – janvier et juin)	8200 €
2) <b>Enquête qualitative des commerces de détail</b>	16 800€
<b>Total</b> .....	25 000€

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC

<b>Fonctionnement</b>	Montant HT
Observatoire du commerce	<b>25 000</b>

**Cette action sera notamment co-financée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen à hauteur de 12 500 €.**

## **ACTION 9 : RECRUTEMENT D'UN MANAGER DE CENTRE VILLE**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen**

### **FONCTIONNEMENT**

Piste de missions :

- Mettre en œuvre la stratégie de développement et de qualification commerciale de Rouen du FISAC centre ville
- Assurer le pilotage technique de la mise en œuvre du plan d'actions FISAC centre ville
- Assurer l'interface des différentes maîtrises d'ouvrage (chambres consulaires, Ville, Etat) et de l'Association des commerçants et artisans de Rouen
- Assurer la coordination globale du dispositif avec les acteurs du commerce et les différents partenaires
- Assurer l'interface avec les commerçants en période de travaux sur l'espace public (suivi terrain, réunions d'information et de concertation, etc.)
- Animer les séances de travail partenariales
- Prospecter de nouvelles enseignes pour accroître le rayonnement de Rouen
- Développer et consolider le secteur commercial de Rouen et son attractivité
- Valoriser la dynamique commerciale de la Ville à l'occasion de salons, événementiels, animations

### **CO FINANCEMENT**

Etat : FISAC : 50% maximum (plafond de 15 000€ par tranche)

Répartition prévisionnelle du coût annuel du poste suivant :

45 000 € chargés =

- 15 000 € } Etat
- 15 000 € } CCIR + CMA76
- 15 000 € } Ville de Rouen

- Principe d'un recrutement collégial Ville / Etat / CCIR / CMA76
- Rattachement du poste à la Ville assurant le pilotage global et opérationnel du FISAC
- Protocole d'accord sur le fonctionnement pilotage et co-financement du poste de Manager de centre ville

Coût global prévisionnel de l'action sur les 3 tranches du FISAC :

<b>Fonctionnement</b>	<b>Montant (Coût brut chargé)</b>
Manager de centre ville	<b>135 000 €</b>

## **ACTION 10 : DEMARCHE PROGRES DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE ROUEN**

**Maître d'ouvrage : Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine Maritime**

### **FONCTIONNEMENT**

#### **■ Éléments de diagnostic**

- Rouen bénéficie d'une vitalité commerciale générée par une zone de chalandise de 845 000 habitants. Mais celle-ci dépend de la qualité, l'attractivité, la modernité de l'offre des artisans et des commerçants présents dans un centre ville qui doit faire face à une concurrence de plus en plus vive de la part de centres commerciaux périphériques.
- Pour répondre à ces enjeux ainsi qu'à la pérennisation et au développement de leur entreprise, les chefs d'entreprise ont besoin de faire régulièrement le point sur la performance de leur activité et de leur relation avec la clientèle. Et rares sont ceux qui prennent le temps de le faire.  
De l'offre produits à la qualité de service, les différentes fonctions de l'entreprise (offre, achat, attractivité commerciale, marketing, financement, gestion des ressources humaines, gestion de la relation client...) se doivent d'être examinées et au besoin perfectionnées.
- Les différents quartiers de Rouen ont une attractivité commerciale très inégale et ont des difficultés à organiser des actions commerciales cohérentes et suivies en vue d'attirer de nouveaux clients.

#### **■ Objectifs de l'action**

- Faire prendre conscience aux chefs d'entreprise par un audit, de manière individuelle et collective (notamment par quartier), de la nécessité de rechercher des solutions pour améliorer la qualité de la relation clients (décoration/aménagement intérieur et extérieur, écoute des besoins clients, fidélisation, fichier clients), de réfléchir et d'agir pour faire face aux enjeux futurs.
- Aider les commerçants et artisans à identifier leurs points forts et leurs points faibles, à rechercher les axes de progrès en les orientant vers une démarche de progrès "Qualité" ("Normandie Qualité Commerce" ou Démarche de progrès artisanal "Cap"), une requalification de leur façade commerciale ou une action de formation.
- Inciter les commerçants et artisans à mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de conquête de nouveaux clients.

#### **■ Description de l'action**

- ▶ Réalisation d'une enquête mystère spontanée auprès de la cible des entreprises du périmètre FISAC, permettant d'établir un diagnostic global et par quartier, de la qualité de l'accueil des artisans et commerçants rouennais ainsi qu'un diagnostic individuel pouvant être restitué à chacun d'entre eux (moyennant financement de leur part ou non).
- ▶ Restitutions collectives (approche par secteurs enquêtés) relatives à l'enquête mystère dans le Commerce et l'entreprise artisanale.
  - ▶ Réalisation d'un bilan synthétique du pilotage de l'entreprise avec le chef d'entreprise, au travers d'un questionnaire d'une trentaine de questions. Et sur la base de ce constat partagé, établir un plan de préconisations avec le chef d'entreprise qui sont soit un diagnostic plus poussé de la situation financière et des perspectives de l'entreprise, soit l'engagement vers une démarche de progrès "Qualité".

- ▶ Réalisation auprès des entreprises demandeuses d'un diagnostic plus poussé de l'entreprise ou/et d'une démarche de progrès "Qualité" : Label NQC - "Normandie Qualité Commerce" ou Démarche de progrès artisanal "Cap".  
Ces actions ont pour objectif d'inciter chaque artisan et commerçant à améliorer individuellement sa performance dans la recherche d'une amélioration commune.
- ▶ Action de sensibilisation des commerçants et artisans pour mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de conquête de nouveaux clients.

■ **Budget de l'action** (estimation en € H.T.) sur l'ensemble des 3 tranches du FISAC

Dépenses	Montant (€)
Audit « qualité » accueil réalisé par la CCI de Rouen (1) :	51 260(1)
<u>Diagnosics individuels des entreprises</u> :	
2.1) Approche globale du pilotage de l'entreprise :	85 500
2.2) Diagnostic financier et perspectives de l'entreprise	96 000
3) <u>Démarche de progrès « Qualité »</u> :	67 200
3.1) Démarche de progrès ciblé "Cap":	
3.2) NQC (Normandie Qualité Commerce)	
-> Montage et accompagnement des dossiers 2 jrs X 560€/j X 60 dossiers sur les 3 tranches du FISAC	67 200
-> Mise en place des diagnostics NQC (financement prestataire extérieur)	60 000
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>427 160</b>

1) Cf. en annexe proposition de la CCI de Rouen (Département Observation Etude Economique) en date du 27/04/2010.

**Cette action sera notamment co-financée à hauteur de 112 575 € par la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Seine Maritime et de 174 205 € par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen.**

## **ACTION 11 : STRUCTURATION ET MOBILISATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS**

**Maître d'ouvrage : Ville de Rouen en lien avec les Chambres Consulaires**

### **FONCTIONNEMENT**

#### Objectifs :

Le centre-ville pouvant, à certains égards, être considéré comme un « centre commercial à ciel ouvert » :

- Favoriser la constitution d'une communauté commerçante du centre-ville qui adopte des pratiques de fonctionnement proches de celles d'un Centre Commercial
- Favoriser à cet effet la création d'une Association des commerçants et des Artisans de Rouen représentant la communauté des commerçants, artisans, enseignes et franchisés du centre ville
- Donner ainsi aux différents acteurs institutionnels (Ville, CCI, CMA, DRCA, Agglo, Office du Tourisme etc.) un interlocuteur représentatif en matière de commerce

Cette Association aurait pour buts de :

- Coordonner et renforcer les animations commerciales au niveau de la ville et les animations de quartier, notamment par l'élaboration d'un calendrier annuel s'articulant avec les autres animations (culturelles, sportives...) prévues par la Ville
- Harmoniser les pratiques commerciales (horaires d'ouverture, dates exceptionnelles d'ouverture, dates de soldes, qualité d'accueil...)
- Favoriser la mise en œuvre d'actions innovantes et structurantes (coupons de réduction couplés avec la restauration, actions conjointes avec les concessionnaires de parking, participation à l'organisation du système de livraisons en centre ville...)
- Donner une véritable identité et une visibilité à Rouen et ses commerces, par quartier et dans son ensemble,
- Contribuer à une meilleure promotion et animation de l'appareil commercial de Rouen (en particulier à destination du tourisme, en partenariat avec l'Office du Tourisme)

#### Principes d'action :

- Renforcer la conviction des commerçants de la nécessité de poursuivre les objectifs ci-dessus, dans l'intérêt de leurs activités et du rayonnement commercial du centre-ville
- Favoriser la constitution d'un Bureau Exécutif de l'Association comprenant les commerçants (indépendants, artisans, directeurs d'enseignes nationales et franchisés) qui souhaitent s'investir avec dynamisme, sens de la collégialité et force de proposition
- Rédiger avec la Ville, faire partager puis faire adopter une Charte des Droits et Devoirs des commerçants et artisans qui matérialise l'ensemble des pratiques commerciales et citoyennes communes aux membres de la Fédération

#### Composition de l'association

- L'Association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration. Les membres sont élus au scrutin secret pour 3 ans avec renouvellement par tiers et avec voix délibérative par l'Assemblée Générale. Ces élections s'organisent par collège (cf statuts de l'association).

Nom de l'association : ACAR - Association des commerçants et artisans de Rouen



## **RAPPEL DES FINANCEMENTS FISAC**

### **Taux maxima pour les actions de fonctionnement et d'investissement**

- 50 % en fonctionnement (subvention plafonnée à 400 000 € par tranche)
- 30 % en investissement jusqu'à 800 000€ HT par tranche toutes opérations d'investissement confondues, au delà des 800 000€ HT financement à hauteur de 10 % avec un montant de subvention plafonné à 400 000 € HT.

### **Conditions**

- L'aide financière maximale qui peut être accordée pour une opération comportant 3 tranches ne peut excéder 2 M€

### **Taux maxima pour les aides directes aux entreprises**

- 30 % (aide à la rénovation de vitrines commerciales)

### **Conditions**

- La participation financière de la collectivité concernée doit être égale à celle du FISAC
- Le chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'entreprise doit être inférieur à 1M€
- Le montant de la dépense subventionnable est plafonné à 75 000 € et l'aide du FISAC ne peut excéder 30 000 € par entreprise